

ERRATUM

Orientation 3.1 : Renforcer l'attractivité touristique par une montée en gamme de l'offre

▪ Préserver l'esprit de villégiature de Valloire

▪ Favoriser le renouvellement et la diversification des hébergements touristiques par une montée en gamme

- Dans le périmètre défini, et pour les opérations nouvelles, développer de préférence les lits professionnels du type hôtelier ou touristique [ERRATUM].

- Montée en gamme d'une partie des lits hôteliers.
- Insertion du projet « phare » du Club Med dans l'offre touristique de Valloire
- Soutenir le renouvellement et la rénovation du parc d'hébergement touristique: conquête des lits froids.
- Proposer une offre de refuge aux Rochilles.

Orientation 3.2 : Tendre vers un tourisme 4 saisons

▪ Conforter l'offre hivernale

- Conforter l'offre ski tout en diversifiant les activités en parallèle et le hors ski -
- Poursuivre l'amélioration des équipements du domaine skiable alpin.
- Valoriser les espaces du front de neige et espaces destinés à l'événementiel Avenue de la vallée d'or.
- Garantir les jardins d'enfants pour les écoles de ski.
- Anticiper les projets d'extension du domaine skiable et de retenue d'altitude.

▪ Renforcer le positionnement sportif de Valloire en toute saison

- Renforcement de l'offre et de la politique cyclo (route, VTT, ludique (pumptrack), électrique...)
- Développer les pratiques sportives et ludiques de plein air